

TRADUCTION

Observations énoncées par le Gouverneur de la
Banque du Canada, M. J. E. Coyne, devant le
Comité sénatorial de la main-d'oeuvre et de
l'emploi, le 26 avril 1961

Je comprends que ce Comité spécial du Sénat qui a été chargé d'approfondir les problèmes de la main-d'oeuvre et de l'emploi achève son travail d'enquête. Au cours des cinq derniers mois, le Comité a entendu les témoignages d'un grand nombre de particuliers et de conseillers et, grâce à ces témoignages et aux recherches faites par son propre personnel, il a recueilli une quantité imposante de données pratiques et d'analyses portant sur l'économie canadienne et la croissance économique de notre pays ainsi que sur la main-d'oeuvre, l'emploi et le chômage. On a soumis au Comité un très grand nombre de projets et de recommandations tendant à améliorer l'emploi et la production au Canada, à accélérer notre rythme de croissance et à réduire le déficit de notre balance des paiements internationaux. En plus des renseignements, des projets et des représentations émanant de diverses entreprises commerciales et de corps ouvriers et autres, le Comité a entendu l'opinion d'un certain nombre de spécialistes et d'experts. Il ne fallait pas s'attendre à ce que tous ces particuliers et ces groupes spécialisés soient d'accord, mais ils ont tout de même avancé suffisamment de programmes intéressants et pratiques, autant que variés, pour permettre au Comité de dresser un plan général, tandis que d'autres personnes intéressées ont pu analyser la documentation fournie en vue d'une mise au point des problèmes économiques de l'heure.

C'est à votre propre demande que je me présente aujourd'hui devant vous. Je n'entends pas poser à l'expert, ni vous soumettre de nouvelle analyse ou de projet concret. J'ai essayé, dans mes rapports annuels comme dans les discours que j'ai prononcés en public, de souligner à l'attention générale nos problèmes économiques. J'ai avancé - pour ce qu'elle vaut - une analyse personnelle des causes qui sont à la racine de ces problèmes et j'ai, de façon assez large, énoncé les principes sur lesquels il faudrait se baser pour surmonter les difficultés actuelles et lutter contre certaines tendances qui se font de plus en plus marquées depuis une dizaine d'années. Des exemplaires de mon rapport annuel pour l'année 1960 ont été remis aux membres du Comité à l'époque de sa publication et je comprends qu'un nombre additionnel d'exemplaires ont été distribués ce matin. Je n'ai rien de bien neuf à ajouter au contenu de ce rapport, mais c'est avec plaisir que je répondrai aux questions qui me seront posées et que j'éluciderai les points soulevés dans ce document, si vous le désirez.

Il serait peut-être à propos de commencer par signaler au Comité les faits les plus récents concernant l'expansion monétaire au Canada. La plupart des arguments avancés par ceux qui proposent que la monnaie soit plus nombreuse et le crédit plus facile semblent reposer sur la supposition que le volume de la monnaie n'a pas été augmenté et même qu'on l'a réduit. En réalité, au cours de l'an dernier la réserve totale de monnaie a augmenté de plus de 5 p. cent. Dans le cas de la monnaie aux mains des particuliers, c'est-à-dire de celle qui se trouve en dehors des dépôts officiels, l'augmentation

a dépassé 6 p. cent. Dans chaque cas, la hausse s'est produite durant les six ou sept derniers mois et elle a, dans l'un comme dans l'autre, surpassé le rythme d'expansion monétaire aux États-Unis. Ce même état de choses se retrouve au cours de toute période plus prolongée, si nous remontons plusieurs années en arrière. Le rythme de l'expansion monétaire au Canada se trouve toujours notablement plus élevé ici que chez nos voisins du Sud.

L'an dernier, les prêts bancaires ont augmenté sensiblement, de même que la quantité de Bons du Trésor et d'obligations de l'État au portefeuille des banques. Pour ce qui est des prêts bancaires, ceux consentis aux entreprises commerciales ont monté et une hausse a également été observée dans les prêts personnels sous forme de crédit au consommateur. Les avoirs liquides des banques sont notablement plus élevés et, à mon avis, ces dernières sont tout à fait en mesure de répondre aux demandes raisonnables de crédit qui tendront à augmenter le volume des prêts aux maisons d'affaires canadiennes.

Le marché des capitaux a aussi été favorable à l'émission des valeurs de placement au Canada, que ces valeurs émanent du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux, des municipalités, des sociétés d'utilité publique ou des sociétés commerciales. Depuis quelques mois, les gouvernements et les sociétés du Canada n'ont pas emprunté un volume élevé de dollars américains aux États-Unis. Les portefeuillistes étrangers ont continué à se procurer des valeurs exprimées en dollars canadiens mais l'entrée des capitaux,

depuis neuf mois ou davantage, s'est faite principalement en placements directs. Ce genre d'entrée de capitaux ne se ressent pas des fluctuations entre les taux d'intérêt canadiens et américains, pas plus que des fluctuations - qui tirent parfois en sens opposés - entre les taux d'intérêt canadiens et ceux de certains pays européens.

Les banques étant en mesure d'augmenter leurs prêts, et même de faciliter une expansion des avances commerciales dans la proportion où des demandes leur sont soumises, alors que le marché des valeurs de placement peut avancer des fonds considérables pour répondre aux besoins de capitaux des gouvernements et des entreprises commerciales du pays, je ne crois pas qu'il soit juste de s'attendre à ce que les autorités qui exercent le contrôle de la monnaie augmentent son volume actuellement. Les décisions prises récemment n'ont pas, à mon sens, nui à l'harmonie et n'ont pas contrecarré les mesures adoptées dans d'autres domaines politiques, et elles n'ont pas été moins militantes que ces autres mesures.

Lorsqu'on apprécie les taux d'intérêt, il faut bien noter que ces taux reposent premièrement sur l'intensité des demandes de prêts et sur le consentement des propriétaires de dépôts bancaires à faire ces prêts. Comme une pression continue à s'exercer sur les taux d'intérêts des valeurs négociables, je crois que cette pression résulte principalement des finances déficitaires qui s'accroissent à tous les échelons gouvernementaux. Suivant les chiffres que publie le Bureau fédéral de la Statistique dans les Comptes publics, le total combiné des déficits à tous les paliers de nos gouvernements a accusé un taux

annuel moyen de 1, 144 millions de dollars durant le dernier semestre de 1960, ce chiffre n'incluant pas les immobilisations effectuées par les entreprises hydroélectriques provinciales et les services de téléphones, les routes à péage, les chemins de fer de l'État et la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce total dépasse fortement celui noté l'année précédente (soit 336 millions de dollars), pour des motifs compréhensibles, mais on a peut-être négligé de noter que ce total représentait aussi un taux déficitaire un peu plus élevé que celui subi durant le second semestre de 1958. Dans le cas du gouvernement fédéral, le taux déficitaire, tel qu'on l'a défini, s'établissait à 616 millions de dollars, soit un montant inférieur à celui de 822 millions accusé à la fin du second semestre de 1958.

Le moyen le plus efficace de réduire la pression actuelle sur les taux d'intérêt serait d'amener les gouvernements à modérer leurs demandes d'emprunt sur le marché des capitaux. Certains gouvernements provinciaux ont déjà agi en ce sens et ont augmenté plutôt leurs divers impôts.

Si nous envisageons les deux années à venir, tout semble indiquer qu'une légère amélioration va se produire dans la conjoncture économique de l'Amérique du Nord. Rien par contre ne laisse espérer que cette amélioration (exception faite de l'apport des mesures prises à la suite d'une politique générale) ne pourra faire plus qu'absorber le surcroît de main-d'oeuvre qui accompagnera cette période. L'amélioration en question ne fera apparemment qu'effleurer le problème du chômage (compte tenu évidemment des fluctuations saisonnières). Les conseillers économiques du président des États-Unis ont

récemment fait la même observation en marge des conditions qui existent dans ce pays, et nous n'avons aucune raison de croire que notre situation sera meilleure que celle de nos voisins, sauf dans la mesure où la politique officielle du Canada saura réussir à améliorer les conditions d'emploi chez nous. Un commerce plus florissant occasionnera plus d'emplois et, incidemment, stimulera aussi l'orientation du potentiel ouvrier vers une main-d'oeuvre en pleine activité, sans compter l'expansion annuelle normale. Il faudra, au fait, que l'emploi augmente très fortement pour que le chômage baisse de façon notable, compte tenu encore une fois des fluctuations saisonnières.

Votre Comité poursuit ses travaux dans un domaine d'une très grande importance et j'espère que le fruit de vos recherches permettra de mieux faire comprendre au grand public la nature de nos problèmes économiques et les remèdes qui nous permettront de les surmonter.

L'un des principaux points que je m'efforce de souligner à l'opinion publique depuis quelque six ans est qu'il serait futile, et même dangereux, d'avoir recours à des panacées soi-disant universelles mais sans aucune valeur réelle pour régler nos problèmes économiques. On semble s'ingénier aujourd'hui à concevoir des plans qui sont tous basés sur une même illusion, l'espoir d'obtenir des avantages sans avoir à déboursier quoi que ce soit. Je ne crois pas qu'il soit possible de réussir sans effort. Le consentement à l'effort est à la base de tous les projets d'ordre pratique, mais il ne suffit pas de montrer simplement de la bonne volonté. Nous devons aussi trouver les occasions, les débouchés qui permettront à l'effort d'atteindre son but; de plus en plus, le

monde moderne se rend compte que les gouvernements ont un rôle important, sinon vital, à jouer en créant - ou en encourageant d'autres personnes à créer - des occasions d'emploi et en appuyant le maintien, à un niveau satisfaisant, d'une croissance économique soutenue.

Dans le domaine de la gouverne publique, l'accroissement de la réserve monétaire, l'augmentation du crédit bancaire et des autres formes d'avances financières et, à l'occasion, les programmes déficitaires des gouvernements, jouent tous un rôle. Ceci est reconnu d'à peu près tout le monde aujourd'hui, mais il y a risque à croire que l'expansion monétaire et le programme déficitaire possèdent des pouvoirs magiques, tandis que l'on néglige d'autres lignes de conduite ou d'autres genres de mesures qui, lorsqu'elles sont combinées, revêtent à mon avis beaucoup plus d'importance. Le simple fait qu'un certain crédit, ou une certaine augmentation de crédit, peut avoir du mérite ne signifie pas que des quantités illimitées de crédit procureront des avantages sans fin. Comme l'a fait observer le professeur Samuelson dans le rapport qu'il a soumis il y a quelque temps au président Kennedy sur la situation économique des États-Unis, rapport qui fut publié le 6 janvier de cette année, "... les déficits volontaires, comme la pénicilline et autres antibiotiques, ont leur place légitime parmi les mesures de bien-être économique que nous adoptons, mais tout comme le médecin peut aller trop loin en prescrivant une dose excessive d'antibiotiques, de même le gouvernement moderne peut se montrer trop actif en tentant toutes les mesures imaginables pour combattre un recul économique. "

Un autre extrait du rapport du professeur Samuelson intéressera peut-être le Comité: "Le système de stabilisation moderne a tellement d'armes variées à sa disposition pour combattre la crise économique qu'il n'est jamais nécessaire de crier à la panique ni d'avoir recours à des déboursés inutiles".

Je ne cite pas ces phrases pour m'élever contre les dépenses du gouvernement, prises en elles-mêmes, et j'irai même jusqu'à dire qu'il est nécessaire, dans certains secteurs, d'augmenter la dépense. Toutefois, adopter un programme financier déficitaire pour rencontrer ces dépenses, c'est avoir recours à un remède fort dangereux, et je crois que son usage devrait être réduit au minimum. Il importe tout particulièrement de signaler ce point parce que ceux qui préconisent de gros programmes déficitaires soutiennent ou présument que la mise à exécution de ces programmes se fera au moyen d'une forte expansion de l'encaisse.

Les façons d'aborder les problèmes de la croissance économique et de l'emploi semblent se diviser en quatre catégories principales. La première, si on peut l'appeler un moyen, consiste à laisser faire, à permettre aux événements de suivre leur cours naturel, à attendre que les ennuis causés par les mauvaises années forcent une mise au point de l'esprit et des pratiques de l'administration et de la main-d'oeuvre. En attendant, on se contentera des progrès qui pourront surgir à l'occasion. Cette façon de penser est absolument contraire aux conditions de notre époque, elle ne correspond à rien de ce qui se fait dans les autres pays, et elle n'est même pas conforme à ce que nous

tentons de réaliser chez nous. A la longue une politique de laissez-faire susciterait la ruine de notre édifice social et économique, ruine qui nous mènerait à des mesures économiques plus sévères que nous ne saurions imaginer.

Une deuxième école groupe ceux qui s'attendent à recevoir des avantages gratuitement; elle s'appuie fortement sur l'expansion monétaire, le financement déficitaire et un remaniement des taux d'intérêt qui lui permettraient d'arriver à ses fins. Si les problèmes économiques pouvaient vraiment être réglés par une expansion massive de l'encaisse, il faut nous étonner que les autres pays n'y aient pas recours constamment. En réalité il va de soi que l'usage immodéré de ces genres de procédés finit par mener à l'inflation. Mais la plupart des partisans de cette école rejettent cette vérité, ou bien ils prétendent que l'inflation est une chose à venir et qu'il ne sert à rien d'y penser. Dans certains cas, ils vont jusqu'à dire qu'une inflation modérée ne serait pas à dédaigner car elle encouragerait l'expansion du commerce et elle est (d'après eux) partie essentielle de tout programme susceptible de maintenir le plein emploi. A mon avis, ce genre de proposition est d'une nature superficielle. Elle ignore la cause première de nos difficultés, refusant de l'analyser ou de lui trouver un remède. Poussée à l'extrême, comme semblent le recommander ceux qui la préconisent, elle aussi occasionnerait la ruine de notre édifice financier et le principe de l'entreprise privée serait remplacé par une combinaison de régies officielles et de mainmise de l'État, combinaison qui fait horreur à ceux-là mêmes qui appuient ce genre de cure économique.

Une troisième école - représentant un troisième groupe de projets - avance la nécessité et l'utilité d'une régie officielle. Certains de ses partisans proposent d'imposer diverses régies à l'importation, d'autres aimeraient voir un retour au contrôle des changes, d'autres encore suggèrent que des mesures précises soient adoptées pour modérer l'entrée des capitaux étrangers; il s'en trouve aussi pour recommander le contrôle des débouchés ouverts aux placements, avec une régie des quantités et des dates de ces placements, tandis que d'autres veulent qu'un contrôle s'exerce - soit immédiatement ou en second lieu - sur tous les prix et les salaires.

Je ne crois pas qu'on puisse sauvegarder le principe de l'entreprise libre par l'application d'une série de régies officielles. On ne saurait non plus stimuler l'entreprise commerciale, l'imagination ou l'esprit d'initiative ou d'aventure en amenant le gouvernement - ou l'une de ses agences - à prendre la direction des firmes mises en cause.

La quatrième méthode consiste à donner de l'encouragement à l'entreprise libre. Ce mode désire susciter une croissance économique mieux équilibrée, plus saine et plus logique; son but est de réserver l'entreprise canadienne aux intérêts canadiens et de réduire le chômage dans la mesure du possible. Ce dernier genre de méthode a toujours eu cours au Canada, avec à l'occasion des modifications imposées par les circonstances. Les pouvoirs de l'État sont appliqués à des fins économiques, non seulement par le recours à la réglementation mais aussi dans les déboursés officiels et le remaniement des impôts, afin d'augmenter autant que possible les occasions

de production et d'emploi au pays et de faire progresser notre économie. Notre politique économique nationale - comme d'ailleurs celle de tous les autres pays du monde occidental, à divers degrés - tend à stimuler la production domestique à l'avantage du marché local et, si possible, de l'exportation; elle cherche à améliorer l'exploitation de nos entreprises domestiques et à faciliter leur expansion. En outre le Canada, comme tous les autres pays du monde, contrôle son commerce avec l'étranger au moyen de diverses règles qui doivent constamment être remaniées, du côté de l'exportation et surtout de l'importation.

Je n'ai pas mentionné un projet que favorisent plusieurs personnes, nommément celui qui consisterait à dévaloriser la monnaie ou à déprécier la valeur du dollar canadien sur le marché international du change. Je crois que ce projet relève définitivement de la catégorie des "inflationnistes" c'est-à-dire de ceux qui s'attendent à recevoir des avantages gratuitement, parce qu'il laisse entendre que bénéfices peuvent être obtenus sans peine par un tour de passe-passe. Si nous avions vraiment là une panacée universelle, non seulement le Canada mais tous les pays du monde s'en serviraient. Au fait, la plupart des pays ont renoncé à ce remède dangereux parce qu'ils ont appris à leurs dépens tout le mal qu'il peut causer. Tout au plus peut-on y voir un aveu de faiblesse, une admission que l'édifice des coûts et des prix au Canada est si peu en harmonie avec le reste du monde qu'il est inutile de nier ce fait davantage. Nous n'en sommes pas rendus là cependant et je crois que nous ferions grand tort à l'économie canadienne, aussi bien qu'à nombre de nos

entreprises et de nos particuliers, en cherchant délibérément à déprécier notre dollar ou en utilisant les soi-disant pouvoirs de la politique monétaire pour imposer un escompte à ce dollar. Je ne prétends pas qu'il soit recommandable de maintenir une prime sur le dollar canadien et j'espère même que nos conditions économiques changeront suffisamment pour prévenir un retour de cette prime, mais il y a un vaste écart entre cela et le fait de vouloir créer une inflation générale des prix et des coûts, car tel est bien le principal résultat, le but évident d'une dépréciation volontaire de notre devise nationale.

Exprimant mes vues personnelles en diverses occasions, j'ai toujours souligné le rapport étroit qui existe entre le déficit à notre balance des paiements---soit le fort excédent de nos importations sur nos exportations-- et l'augmentation graduelle d'un chômage considérable au Canada. A mon avis, nous apporterons un changement radical à notre situation économique seulement si nous apprenons à nous contenter d'une importation réduite, ce qui nous permettra de rétablir l'équilibre dans notre balance des paiements. Pour arriver à ce résultat il n'est pas nécessaire d'avoir recours à l'isolationisme, soit économique ou autre. Il s'agit en effet d'un changement partiel, et non pas d'une interruption complète de notre importation, d'une fermeture totale de nos débouchés commerciaux. Il n'est pas question de refuser d'acheter chez ceux à qui nous vendons nos produits, mais bien plutôt d'abaisser nos dépenses au niveau de nos recettes. Aucun pays ayant atteint le stage économique où nous nous trouvons ne peut raisonnablement continuer à faire des importations sans limite qui dépassent sa capacité de payer à même le

produit net de ses exportations. Le dicton bien connu selon lequel il faut importer pour pouvoir exporter doit s'appliquer aux pays étrangers tout autant qu'au Canada. Il se peut fort bien que nous (au Canada) nous trouvions forcés d'importer plus à l'avenir de certains pays si nous voulons continuer à exporter chez eux, et tout particulièrement si nous désirons voir les exportations en cause augmenter. Par contre, il nous faut aussi trouver le moyen d'augmenter notre production de certains genres de biens et services qui réussiront à faire concurrence à l'importation et à en diminuer le volume, particulièrement dans le cas des États-Unis. Je crois que nous allons rencontrer des obstacles insurmontables dans notre lutte contre le chômage au Canada si nous ne parvenons à fournir à nos producteurs l'occasion de répondre aux besoins du marché canadien, tout en réduisant notre importation excessive de produits américains. De même il nous sera impossible de circonvenir la propriété et la régie étrangères dans l'industrie canadienne, et d'augmenter la participation des nôtres à cette industrie tout en leur facilitant les moyens d'accroître cette participation, si nous n'arrivons pas à diminuer l'entrée de capitaux américains au pays.

J'insiste, comme je l'ai fait dans le passé, sur le principe élémentaire suivant. Il est impossible d'avoir une entrée nette de capitaux sans que l'entrée de marchandises et de services continue elle aussi à dépasser l'exportation; de même, on ne peut avoir une entrée nette constante de capitaux, surtout de capitaux destinés à des placements directs comme c'est le cas actuellement, sans constater que l'entreprise canadienne se trouve

soit vendue à l'étranger ou mise à l'écart par suite d'un accroissement marqué de l'entreprise étrangère chez nous.

Nous désirons évidemment augmenter notre exportation et il va de soi qu'elle augmentera jusqu'à un certain point, mais cette hausse sera contrebalancée par un accroissement dans l'importation qui nuira à l'industrie canadienne et à l'emploi des nôtres, à moins que l'entrée nette de capitaux ne fléchisse.

Le placement pourrait être stimulé au Canada et l'entreprise canadienne encouragée si nous parvenions à créer des moyens additionnels, ou à augmenter ceux qui existent déjà, en vue d'appliquer l'épargne des nôtres à l'expansion de notre industrie. La Banque d'expansion industrielle, une filiale de la Banque du Canada, augmente beaucoup actuellement le chiffre et le volume de ses prêts, spécialement dans le but d'apporter une aide financière aux entreprises qui appartiennent à des Canadiens. Les opérations de la Banque d'expansion industrielle visent principalement la petite entreprise, mais elle n'impose pas de limite aux placements, se préoccupant avant tout de savoir si la société qui demande un prêt a été incapable de trouver des fonds ailleurs à des termes et conditions raisonnables. Par cela nous entendons que chaque fois qu'une entreprise canadienne, ou une société appartenant à des Canadiens et principalement dirigée par eux, est incapable d'obtenir des fonds de portefeuillistes canadiens à des termes et conditions raisonnables, la Banque d'expansion industrielle doit être prête à consentir une avance, ou à faire un placement sous forme d'actions de cette société,

ou à garantir ses obligations envers d'autres parties, ou à aider à garantir les émissions lancées par cette société sur le marché. De 1955 à 1960, le volume des nouveaux prêts consentis chaque année à de nouveaux emprunteurs a quadruplé et, depuis le début de l'exercice financier 1961, le chiffre des nouveaux prêts et placements dépasse déjà de 40 à 50 p. cent le niveau atteint durant la même période en 1960. J'espère que le chiffre d'affaires de la Banque d'expansion industrielle, sous forme d'aide financière, va continuer à croître sensiblement. Il se peut que d'autres établissements et d'autres méthodes servant à employer des capitaux canadiens à l'avantage de l'entreprise canadienne puissent aussi être utilisés de façon croissante.

Certaines personnes peuvent mettre en doute l'avantage des opérations de la Banque d'expansion industrielle, en avançant une théorie qui s'oppose à ce que le gouvernement participe à des avances de capitaux. Personnellement je crois qu'il est essentiel, vu les conditions qui sévissent actuellement au Canada, de fournir des fonds publics aux divers secteurs de l'entreprise particulière, afin que celle-ci reste aux mains des Canadiens et qu'elle puisse progresser sous des propriétaires et une administration qui soient bien nôtres. Des capitaux publics placés sous une régie particulière, une régie canadienne, peuvent contribuer à fortifier l'entreprise privée au pays.

Comme je l'ai déjà dit cependant, l'avance de capitaux et un crédit plus facile ne suffisent pas. C'est rendre un mauvais service à un particulier que de le pousser à emprunter ou à placer son argent dans une entreprise

si cette dernière n'a pas de bonnes chances de prospérer. Il existe plusieurs façons, et nombre d'entre elles ont déjà été incorporées dans des lois canadiennes, de permettre aux gouvernements d'écarter les obstacles qui nuisent à l'entreprise canadienne, d'aider celle-ci à poursuivre ses travaux de recherche et à augmenter sa production, d'élargir ses débouchés commerciaux, lui fournir des subsides en certains cas - au moins temporairement - et l'aider au moyen de réductions d'impôts, d'allocations pour dépréciation, et ainsi de suite; ceci se fait par sélection et on cherche ainsi à permettre aux maisons canadiennes d'augmenter leurs bénéfices autant que possible; on les encourage à produire davantage au Canada, ce qui augmente les occasions d'emploi tout en réduisant notre besoin de capitaux étrangers et notre importation de biens et services étrangers. Il y a moyen aussi d'encourager l'épargne au Canada et d'appliquer cette épargne à des placements qui stimuleront notre croissance économique.

Il n'est pas nécessaire de songer à réduire les normes d'existence moyennes du Canadien. En ranimant notre économie languissante, en appliquant nos ressources inutilisées à une production nouvelle - et je songe surtout à ce capital humain qui se trouve présentement sans emploi ou qui ne trouve pas d'emploi suffisant - en ayant de plus en plus recours aux sciences techniques modernes dans l'industrie canadienne, nous pouvons nous attendre à ce que nos normes d'existence continuent à croître pendant bien des années à venir. En redoublant d'efforts pour activer la production canadienne, particulièrement en ce qui concerne l'outillage, les machines

et les procédés techniques plus avancés de l'industrie secondaire, nous serons en mesure de fournir aux nôtres une plus grande variété d'occupations et d'augmenter les emplois qui sont d'une nature plus productive et plus satisfaisante. Nos cadres industriels ont été mal équilibrés jusqu'ici; notre expansion économique elle aussi a manqué d'équilibre durant la période d'après-guerre, si bien que nous en sommes venus au point où les champs d'action qui semblaient auparavant les plus avantageux et les plus promettants ont subi des revers qui nous ont menés à une capacité excédentaire et au sous-emploi. Dans l'intervalle, l'expansion des autres domaines industriels s'est trouvée entravée. Une expansion mieux équilibrée et plus stable d'année en année nous permettrait d'éviter ces périodes de dépenses excessives suivies de marasmes économiques qui, en fin de compte, ne produisent même pas une moyenne de croissance normale ou un taux d'emploi raisonnable, et réussissent encore moins à créer des conditions satisfaisantes aux deux pôles du "boom" et du recul économiques.